Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Prévention, santé, environnement

Session 2020

Code sujet **2006-CAP PSE** 1 heure

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Rythmes biologiques, crédit et contrat d’apprentissage
26 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Exercice 2 — Accidents du travail, prévention des risques et secours
15 réponses • PDF source, p. 7, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9, PDF source, p. 10, PDF source, p. 11

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Exercice 1

10 points

Rythmes biologiques, crédit et contrat d’apprentissage

Quoi ?

Question 1-1

PDF source, p. 2

> À partir de la situation 1 sur le travail de nuit et le travail posté, compléter la ligne « Quoi ? Quel est le problème évoqué par la situation ? » du tableau.

Je relève le problème principal présenté dans la situation : il s’agit de l’effet des horaires atypiques sur la santé, et non de leurs causes ou de leurs conséquences précises.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le travail de nuit et le travail posté peuvent nuire à la santé des salariés.

Qui ?

Question 1-1

PDF source, p. 2

> À partir de la situation 1 sur le travail de nuit et le travail posté, compléter la ligne « Qui ? Qui est concerné ? » du tableau.

La situation précise les personnes directement exposées à ces horaires de travail.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les salariés soumis au travail de nuit ou au travail posté sont concernés.

Où ?

Question 1-1

PDF source, p. 2

> À partir de la situation 1 sur le travail de nuit et le travail posté, compléter la ligne « Où ? Où se passe le problème ? » du tableau.

Je reprends le lieu indiqué dans le document.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le problème se passe dans les entreprises françaises.

Comment ?

Question 1-1

PDF source, p. 2

> À partir de la situation 1 sur le travail de nuit et le travail posté, compléter la ligne « Comment ? Quelle est la cause du problème ? » du tableau.

La cause demandée correspond aux types d’horaires mis en cause dans la situation.

RÉPONSE À RETENIR

La cause est le travail de nuit et le travail posté, c'est-à-dire des horaires de travail atypiques ou décalés.

Pourquoi ?

Question 1-1

PDF source, p. 2

À partir de la situation 1 sur le travail de nuit et le travail posté, compléter la ligne « Pourquoi ? Pourquoi est-ce un problème ? » du tableau.

La situation explique que ces horaires peuvent entraîner des effets visibles rapidement et des effets à long terme sur la santé.

RÉPONSE À RETENIR

Ces horaires peuvent entraîner un manque de sommeil, de la fatigue et un décalage par rapport aux rythmes sociaux. À long terme, ils peuvent aussi avoir des effets sur la santé, comme l'obésité, le diabète ou l'hypertension.

Proposition 1

Question 1-2

PDF source, p. 3

Cocher la ou les phrases qui caractérisent les rythmes biologiques. Proposition : « Ce sont des variations du fonctionnement de l'organisme qui se répètent à intervalles réguliers et qui sont prévisibles. »

Un rythme biologique correspond à des variations régulières et prévisibles du fonctionnement de l'organisme. Cette proposition est donc correcte.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : « Ce sont des variations du fonctionnement de l'organisme qui se répètent à intervalles réguliers et qui sont prévisibles. »

Proposition 2

Question 1-2

PDF source, p. 3

Cocher la ou les phrases qui caractérisent les rythmes biologiques. Proposition : « Ce sont des rythmes imposés par notre vie personnelle. »

Les rythmes biologiques sont liés au fonctionnement de l'organisme ; ils ne sont pas imposés par la vie personnelle. Cette proposition ne convient donc pas.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher : « Ce sont des rythmes imposés par notre vie personnelle. »

Proposition 3

Question 1-2

PDF source, p. 3

> Cocher la ou les phrases qui caractérisent les rythmes biologiques. Proposition : « Ce sont des rythmes indépendants de notre volonté. »

Les rythmes biologiques sont liés au fonctionnement de l'organisme et ne dépendent pas directement de notre volonté. Cette proposition est correcte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À cocher : « Ce sont des rythmes indépendants de notre volonté. »

Horaires de travail

Question 1-3

PDF source, p. 3

> Parmi les propositions suivantes, repérer les rythmes biologiques en les soulignant : « Horaires de travail ».

Les horaires de travail sont organisés par l'activité professionnelle ; ils ne sont pas un rythme biologique de l'organisme.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas souligner : « Horaires de travail ».

Sommeil

Question 1-3

PDF source, p. 3

> Parmi les propositions suivantes, repérer les rythmes biologiques en les soulignant : « Sommeil ».

Le sommeil est lié au fonctionnement de l'organisme et constitue un rythme biologique.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Souligner : « Sommeil ».

Tâches ménagères

Question 1-3

PDF source, p. 3

> Parmi les propositions suivantes, repérer les rythmes biologiques en les soulignant : « Tâches ménagères ».

Les tâches ménagères sont des activités de la vie quotidienne, et non un rythme biologique.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas souligner : « Tâches ménagères ».

Respiration

Question 1-3

PDF source, p. 3

> Parmi les propositions suivantes, repérer les rythmes biologiques en les soulignant : « Respiration ».

La respiration est une fonction de l'organisme qui se répète régulièrement : c'est un rythme biologique.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Souligner : « Respiration ».

Battements cardiaques

Question 1-3

PDF source, p. 3

> Parmi les propositions suivantes, repérer les rythmes biologiques en les soulignant : « Battements cardiaques ».

Les battements cardiaques sont une fonction de l'organisme qui se répète régulièrement : c'est un rythme biologique.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Souligner : « Battements cardiaques ».

Charles

Question 1-4

PDF source, p. 3

> Relier la situation de Charles — il vend des légumes bio sur les marchés et se lève chaque matin à 4 heures du matin — à la cause de désynchronisation des rythmes correspondante : « Vie sociale et familiale » ou « Vie professionnelle ».

Charles se lève tôt en raison de son activité de vendeur sur les marchés. La cause relève donc du travail.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Charles : vie professionnelle.

Lucie

Question 1-4

PDF source, p. 3

> Relier la situation de Lucie — elle fait la fête plusieurs soirs par semaine et a du mal à se réveiller quand son réveil sonne — à la cause de désynchronisation des rythmes correspondante : « Vie sociale et familiale » ou « Vie professionnelle ».

Les sorties festives de Lucie relèvent de sa vie personnelle et sociale et perturbent son réveil.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lucie : vie sociale et familiale.

Mehdi

Question 1-4

PDF source, p. 3

> Relier la situation de Mehdi — infirmier, il travaille une semaine de 14 h à 22 heures et la semaine suivante de 5 h à 13 heures — à la cause de désynchronisation des rythmes correspondante : « Vie sociale et familiale » ou « Vie professionnelle ».

Les horaires alternants de Mehdi sont liés à son emploi d'infirmier : la cause est professionnelle.

RÉPONSE À RETENIR

Mehdi : vie professionnelle.

David

Question 1-4

PDF source, p. 3

> Relier la situation de David — papa de jumeaux de 6 mois qui se réveillent fréquemment chaque nuit — à la cause de désynchronisation des rythmes correspondante : « Vie sociale et familiale » ou « Vie professionnelle ».

Les réveils nocturnes des jumeaux perturbent le sommeil de David dans son cadre familial.

RÉPONSE À RETENIR

David : vie sociale et familiale.

Question 1-5

PDF source, p. 4

> Indiquer 2 conséquences possibles de la désynchronisation des rythmes biologiques sur l'activité professionnelle.

Le manque de sommeil associé à la désynchronisation peut diminuer la vigilance et la capacité à se concentrer pendant le travail.

RÉPONSE À RETENIR

Deux conséquences possibles sur l'activité professionnelle sont une baisse de vigilance et des difficultés de concentration. Elles peuvent favoriser les erreurs ou les accidents.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Proposer deux conseils aux salariés pour favoriser un sommeil de qualité.

Des habitudes régulières et un environnement favorable au repos peuvent aider à améliorer le sommeil.

RÉPONSE À RETENIR

Deux conseils possibles : garder des horaires de coucher et de lever aussi réguliers que possible ; dormir dans une chambre calme et sombre.

Question 1-7

PDF source, p. 5

> Retrouver à partir du document 1 le montant que Sylvia désire emprunter.

Dans les deux offres, le montant emprunté est indiqué comme « Montant souhaité » ou « Montant choisi ».

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sylvia désire emprunter **1 500 €**.

Question 1-8

PDF source, p. 5

> Relever, dans les offres de crédit proposées, l'élément qui va permettre à Sylvia de comparer chacune des propositions.

Le TAEG, exprimé en pourcentage, est indiqué dans chacune des deux offres et permet de les comparer.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'élément à relever est le **TAEG** : 18,50 % pour l'offre 1 et 21,20 % pour l'offre 2.

Question 1-9

PDF source, p. 5

> Nommer l'offre la plus avantageuse pour Sylvia.

Les deux offres portent sur le même montant et la même durée. Je compare les TAEG et les montants totaux dus indiqués : l'offre 1 a un TAEG inférieur et un montant total dû inférieur. Son TAEG est également fixe, contrairement à celui de l'offre 2, qui est révisable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'offre la plus avantageuse est **l'offre 1 – Banque Carina** : le montant total dû indiqué est de 1 927,80 €, contre 1 977,74 € pour l'offre 2, et son TAEG fixe est de 18,50 %, contre un TAEG révisable de 21,20 %. Les montants totaux dus sont hors assurance facultative.

Question 1-10

PDF source, p. 6

> Contracter un crédit engage l'emprunteur et le prêteur. Indiquer un engagement pour l'emprunteur.

En acceptant le crédit, l'emprunteur s'engage à respecter les conditions de remboursement prévues au contrat.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'emprunteur doit rembourser le crédit en respectant les échéances prévues au contrat.

Salarié

Question 1-11

PDF source, p. 6

> Cocher le statut qu'aura Yan s'il signe ce contrat d'apprentissage : « Salarié ».

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail. L'apprenti a donc le statut de salarié.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **Salarié**.

Scolaire

Question 1-11

PDF source, p. 6

> Cocher le statut qu'aura Yan s’il signe ce contrat d'apprentissage : « Scolaire ».

Yan suivra une formation, mais le contrat d’apprentissage lui donne le statut de salarié, et non celui de scolaire.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher : « Scolaire ».

Question 1-12

PDF source, p. 6

> Indiquer un avantage pour Yan à signer ce contrat d'apprentissage.

Le contrat proposé permet à Yan de préparer un diplôme tout en travaillant. Il peut ainsi acquérir de l’expérience professionnelle et être rémunéré.

RÉPONSE À RETENIR

Un avantage est que Yan pourra préparer un baccalauréat professionnel tout en acquérant de l’expérience en entreprise et en percevant une rémunération.

Exercice 2

10 points

Accidents du travail, prévention des risques et secours

Question 2-1

PDF source, p. 7

> À partir du document 2, citer les quatre secteurs professionnels les plus touchés par les accidents du travail.

Je classe les indices de fréquence du document 2 par ordre décroissant. Les quatre plus élevés sont 56,8 ; 48,6 ; 44,0 et 43,8 accidents du travail pour 1 000 salariés. Je cite les secteurs associés à ces valeurs.

RÉPONSE À RETENIR

1. **Bâtiment et travaux publics (hors bureaux)** : indice 56,8.
2. **Activités services II** (travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage) : indice 48,6.
3. **Services, commerces, industries de l'alimentation** : indice 44,0.
4. **Transports, livre, communication** : indice 43,8.

Les indices sont exprimés en nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés.

Question 2-2

PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

> Alain est maçon depuis 5 ans dans une entreprise de 12 salariés. Indiquer s'il travaille dans un de ces secteurs à risque et, si oui, préciser le secteur concerné.

Alain est maçon : son activité relève du secteur du bâtiment et des travaux publics. Dans le document 2, ce secteur a un indice de fréquence de 56,8 accidents du travail pour 1 000 salariés. Il figure donc parmi les secteurs les plus touchés.

RÉPONSE À RETENIR

Oui. Alain travaille dans le secteur du **bâtiment et des travaux publics (hors bureaux)**, qui est l'un des secteurs les plus touchés selon le document 2.

Proposition 1

Question 2-3

PDF source, p. 8

> Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail : « Le salarié doit avancer les frais médicaux. »

Pour un accident reconnu comme accident du travail, les soins liés à cet accident sont pris en charge selon les règles applicables. L'affirmation selon laquelle le salarié doit avancer les frais médicaux n'est donc pas à retenir.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher. Le salarié n'a généralement pas à avancer les frais médicaux liés à l'accident du travail pris en charge.

Proposition 2

Question 2-3

PDF source, p. 8

> Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail : « Le salarié a 24 h pour transmettre son arrêt de travail au chef d'entreprise. »

Il faut distinguer le délai pour prévenir l'employeur de l'accident et celui pour lui transmettre l'arrêt de travail. La proposition concerne la transmission de l'arrêt de travail : le délai usuel est de 48 heures, et non de 24 heures.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher. Le délai indiqué pour transmettre l'arrêt de travail est inexact : il est de 48 heures, et non de 24 heures.

Proposition 3

Question 2-3

PDF source, p. 8

> Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail : « Le salarié n'aura aucun revenu pendant son arrêt de travail. »

Un salarié arrêté à la suite d'un accident du travail peut bénéficier d'indemnités journalières, sous réserve des conditions de prise en charge. Il est donc faux d'affirmer qu'il n'aura aucun revenu.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher. Le salarié peut percevoir des indemnités pendant son arrêt de travail.

Proposition 4

Question 2-3

PDF source, p. 8

> Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail : « Une visite médicale est obligatoire suite à tout accident du travail. »

Une visite médicale n'est pas obligatoire après chaque accident du travail. L'affirmation, qui dit qu'elle est obligatoire à la suite de tout accident, est donc fausse.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas cocher. Une visite médicale n'est pas obligatoire à la suite de tout accident du travail.

Proposition 5

Question 2-3

PDF source, p. 8

> Cocher, parmi les propositions suivantes, celles qui feront suite à un accident du travail : « Le chef d'entreprise effectue une déclaration d'accident auprès de la CPAM. »

L'employeur doit déclarer l'accident du travail à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) après en avoir été informé. Cette proposition correspond bien à une démarche faisant suite à l'accident.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Cocher.** Le chef d'entreprise effectue une déclaration d'accident auprès de la CPAM.

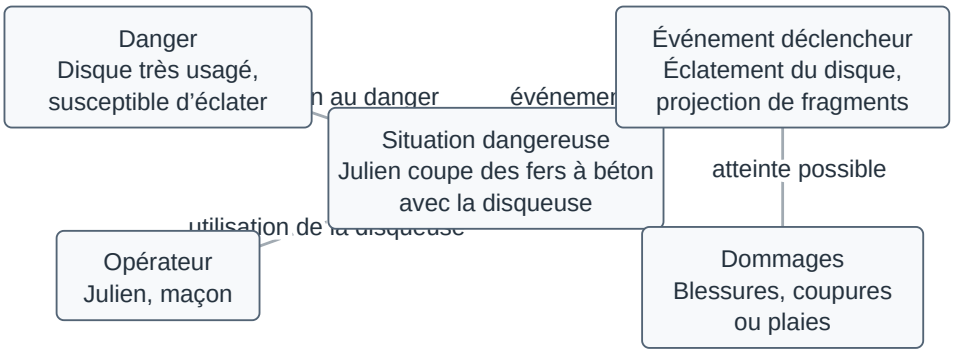
Question 2-4

PDF source, p. 9

> Compléter le schéma du processus d'apparition du dommage (PAD) à l'aide des éléments soulignés dans la situation 5 et de vos connaissances. Situation 5 : Julien, un maçon collègue d'Alain, utilise une disqueuse pour couper les fers à béton. Le disque en place est très usagé et peut éclater d'un moment à l'autre.

Pour compléter le processus d'apparition du dommage (PAD), je distingue les éléments : le danger est le disque usagé susceptible d'éclater ; l'opérateur est Julien ; la situation dangereuse est l'exposition de Julien au disque lorsqu'il utilise la disqueuse pour couper les fers à béton ; l'événement déclencheur est l'éclatement du disque ; le dommage possible est une blessure due aux fragments.

Processus d'apparition du dommage — situation 5



Le dommage peut survenir lorsque l'éclatement du disque expose Julien à des fragments.

RÉPONSE À RETENIR

À inscrire dans le schéma :

- **Danger :** disque de la disqueuse très usagé et susceptible d'éclater.
- **Opérateur :** Julien, le maçon.
- **Situation dangereuse :** Julien coupe des fers à béton avec la disqueuse et est exposé au disque usagé.
- **Événement déclencheur :** éclatement du disque et projection de fragments.
- **Dommages :** blessures, par exemple des coupures ou des plaies causées par les fragments.

Question 2-5

PDF source, p. 9

> Proposer deux mesures de prévention qui permettraient d'éviter l'apparition du dommage dans la situation 5.

Pour éviter le dommage, il faut supprimer l'exposition au disque défectueux et ne pas laisser la précipitation conduire à son utilisation. Des mesures efficaces agissent sur le matériel et l'organisation du travail.

RÉPONSE À RETENIR

1. **Arrêter le travail et remplacer le disque usagé** par un disque en bon état et adapté à la disqueuse avant de reprendre la coupe.
2. **Prévoir des disques de rechange et contrôler l'état du matériel avant son utilisation** ; écarter tout disque défectueux.

Deux causes liées au travail

Question 2-6

PDF source, p. 10

> À partir du document 3, classer dans le tableau les causes des accidents du travail des intérimaires évoquées dans le document : indiquer deux causes liées au travail parmi le manque de formation à la sécurité, les machines anciennes, les activités dangereuses et la précipitation.

Les causes liées au travail concernent ici le matériel et les caractéristiques de l'activité. Dans le document 3, les machines anciennes et les activités dangereuses correspondent à ces causes.

RÉPONSE À RETENIR

Deux causes liées au travail : machines anciennes ; activités dangereuses.

Deux causes liées à l'opérateur

Question 2-6

PDF source, p. 10

> À partir du document 3, classer dans le tableau les causes des accidents du travail des intérimaires évoquées dans le document : indiquer deux causes liées à l'opérateur parmi le manque de formation à la sécurité, les machines anciennes, les activités dangereuses et la précipitation.

Les causes liées à l'opérateur concernent sa préparation et sa manière d'agir. Parmi les facteurs cités dans le document 3, le manque de formation à la sécurité et la précipitation correspondent à cette catégorie.

RÉPONSE À RETENIR

Deux causes liées à l'opérateur : manque de formation à la sécurité ; précipitation.

Question 2-7

PDF source, p. 10

Indiquer deux obligations de l'employeur en matière de sécurité lors de l'embauche de salariés.

Pour protéger les salariés, l'employeur doit notamment les informer des risques auxquels ils sont exposés et leur donner une formation à la sécurité adaptée aux tâches confiées.

RÉPONSE À RETENIR

1. Informer le salarié des risques professionnels liés à son poste et des consignes de sécurité.
2. Lui assurer une formation à la sécurité adaptée au travail qu'il va effectuer.

Question 2-8

PDF source, p. 10

Le risque de coupure représente une part importante des accidents du travail dans le secteur de la construction. Citer le geste de secours à mettre en œuvre par un sauveteur-secouriste du travail (SST), accompagné de témoins, si un salarié se coupe et saigne abondamment.

En cas de saignement abondant, le SST exerce immédiatement une compression directe sur la plaie pour arrêter l'hémorragie. Comme il est accompagné de témoins, il demande à l'un d'eux de faire alerter les secours pendant qu'il porte assistance à la victime.

RÉPONSE À RETENIR

Exercer une compression directe sur la plaie pour arrêter le saignement et demander à un témoin de faire alerter les secours.

Question 2-9

PDF source, p. 11

Préciser la position dans laquelle le SST doit mettre la victime après avoir réalisé le geste de secours.

Après le geste de secours, la victime doit être mise au repos, allongée, et surveillée en attendant les secours.

RÉPONSE À RETENIR

Le SST met la victime **en position allongée** et la surveille en attendant les secours.

Question 2-10

PDF source, p. 11

Indiquer la conduite à tenir par le SST si la victime demande à boire de l'eau.

Le SST ne donne pas d'eau à la victime. Il lui explique qu'elle ne doit pas boire et continue de la surveiller en attendant les secours.

RÉPONSE À RETENIR

Ne pas donner d'eau à la victime. Lui expliquer qu'elle ne doit pas boire et poursuivre sa surveillance en attendant les secours.

Sujet : https://www.cap-aepe.fr/wafx_res/Files/capaepe-pse-sujet_sept20.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.